

Éditorial

Ci-dessous  www.sudoc.abes.fr

Cette année universitaire 2002-2003 verra des évolutions importantes pour le Système universitaire de documentation, dont l'achèvement de la migration du système d'exploitation propriétaire vers un système ouvert, ce qui permettra l'extension du nombre d'utilisateurs simultanés. Cette opération était urgente car le catalogue du Sudoc est de plus en plus consulté et semble très apprécié des utilisateurs, si on en juge par les articles de ce n° 28 d'*Arabesques*.

Par ailleurs, cela permet à l'ABES, à la suite des décisions de son conseil d'administration de mars 2002, de commencer un nouveau cercle de déploiement du Sudoc (une trentaine d'établissements).

S'il est incontestable que ce système commence à être bien connu dans la communauté universitaire nationale, l'ABES essaie, à la demande du CA, de le faire connaître hors de l'Hexagone.

Elle a présenté, pour la première fois, le Sudoc au congrès international de l'IFLA (Fédération internationale des associations de bibliothécaires), qui s'est tenu à Glasgow en août dernier. C'est également pourquoi l'ABES essaie régulièrement d'améliorer l'interface de consultation. Ainsi, tous ceux qui œuvrent à l'élaboration du catalogue du Sudoc participent à faire connaître plus largement la carte documentaire universitaire.

Sabine Barral
Directrice de l'ABES

Sur la une

Traité de l'abus par Charles Fevret. Lyon, 1677

Bibliothèque de recherche de droit
de l'Université Lyon III – Jean-Moulin

L'empereur Justinien, figure emblématique du prince législateur, reçoit de Tribonien le recueil des lois romaines.

La bibliothèque Cujas a fait partie du 1^{er} cercle de déploiement dans le Système universitaire de documentation.

Ci-contre

Illustration extraite des **Chroniques de Nuremberg** (1493) un des plus prestigieux incunables de Toulouse I. Photo de J. Gloriès

